

**Allocation
aux adultes handicapés**

**Ma déclaration en ligne : c'est 3 minutes
tous les 3 mois pour garantir tous mes droits !**



Sur le caf.fr, j'ai le réflexe *en ligne*



Faites votre déclaration trimestrielle de ressources AAH en 3 min en ligne sur Caf.fr Espace Mon Compte

Votre dossier sera traité plus vite et vos paiements actualisés plus rapidement.
Sur l'appli Caf-Mon Compte, la fonction accessibilité facilite les démarches
des personnes malvoyantes.

**Plus rapide
et plus simple**

En ligne, votre déclaration est prise en compte plus rapidement et du coup vous percevez votre allocation plus vite. Déclarez tous les 3 mois en 3 minutes seulement pour garantir vos droits.

Puis téléchargez l'appli Caf-Mon Compte pour suivre vos paiements.

Faites votre déclaration trimestrielle de ressources tranquillement où et quand vous voulez, ou demandez à quelqu'un de votre entourage.

Plus rien à imprimer, plus rien à envoyer par la poste ! Si besoin, vous pouvez toujours vous rendre dans un point d'accueil.

**Plus confortable
et plus économique**

**Plus rassurant
et plus clair**

En faisant votre démarche en ligne, vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier.

S'il manque quoi que ce soit, c'est la Caf qui vous contactera par mail, via une alerte ou un push dans l'appli.

